

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

14 novembre 2019

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 881

présenté par

M. Emmanuel Maquet, M. Sermier, Mme Bazin-Malgras et Mme Anthoine

-----

**ARTICLE PREMIER**

Après l'alinéa 9, insérer l'alinéa suivant :

« Le pacte peut prévoir l'adoption d'objectifs pluriannuels de convergence fiscale et de désendettement. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à donner aux pactes de gouvernance la possibilité d'établir des objectifs pluriannuels de convergence fiscale et de désendettement entre les communes membres. Cela permettra une meilleure harmonisation et la mutualisation de moyens.